

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/73/F/2019-2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BUREAU ET D'ENTRETIEN A L'ONPR.

Date de publication : le 13/09.../2019

Date d'ouverture des offres : le 02/10/2019

1. Objet :

L'Office National des Pensions et Risques Professionnels des Fonctionnaires, des Magistrats et des Agents de l'Ordre Judiciaire (ONPR en sigle) invite, par le présent Appel d'Offres, les Soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé pour la fourniture du matériel de bureau et d'entretien à l'ONPR.

2. Financement du marché

Les fonds nécessaires pour la fourniture du matériel faisant objet du présent Avis d'Appel d'Offres proviennent des fonds propres de l'ONPR, exercice 2019-2020. A ce titre, le marché n'est exonéré d'aucune taxe.

3. Mode de passation du Marché

La passation de ce marché sera conduite par un appel d'offres ouvert national tel que défini à l'article 56 du le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Allotissement

Le marché est fait d'un seul lot : Matériel de bureau et d'entretien.

5. Délai d'exécution

Le délai d'exécution du marché est fixé à 15 jours calendriers maximum à partir de la réception de la lettre de commande dûment signée.

6. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute personne physique ou morale remplissant les conditions juridiques, techniques et financières requises au sens des articles 151,152 et 154 de la Loi n°1/04 du 29 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics du Burundi.

Ne peut participer à l'appel d'offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 153,161 et 162 du Code des Marchés Publics et toute personne en litige avec l'ONPR pour les dossiers liés au marché de fourniture.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Générale de l'ONPR à partir du 02/10/2019 moyennant paiement d'une somme de cinquante mille francs burundais (50.000Fbu), dont vingt-cinq mille francs à verser sur le compte n°1123/151 ouvert à la BRB au nom de l'ONPR et les vingt-cinq mille autres au compte n°1101/001-04 ouvert à la BRB au nom de l'OBR. Il peut également être consulté à la même adresse tous les jours ouvrables et pendant les heures de service.

8. Caution de soumission

L'offre sera accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille francs burundais (500.000FBU).

9. Dépôt des offres et Ouverture des Offres

Les offres doivent être déposées au secrétariat de la Direction Générale de l'ONPR, le 02/10/2019 à 9 heures 30.'

L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants, le même jour le 02/10/2019, à 10 heures précises dans la salle des réunions de l'ONPR.

Conformément à l'article 2 alinéa 9 du code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité contractante auprès de la DNCMP, peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport sur le déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des offres.

Les soumissionnaires présents au moment de l'ouverture des offres devront signer un document de présence qui sera annexé au procès-verbal d'ouverture des offres qui sera contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

10. Validité des Offres

Les offres déposées resteront valides pour une période de 90 jours calendriers à compter de la date de dépôt des offres.

11. Adresse

Quartier ROHERO I, Chaussée PL RWAGASORE, n°187 Tél: 22276229, B.P : 3079 Bujumbura II.

Fait à Bujumbura, le 12/10/2019

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ONPR

BAGORIKUNDA Valentin

